



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-Préfecture de Thonon-Les-Bains

Le sous-préfet de Thonon-Les-Bains

Le vendredi 14 janvier 2022

Arrêté n° SP-TH-2022-02

**portant publication de la liste des candidats à l'élection municipale partielle complémentaire
des 30 janvier et 6 février 2022 de la commune de Nernier**

VU les dispositions du Code électoral ;

VU le décret du 30 juillet 2019 me nommant sous-préfet de l'arrondissement de Thonon-les-Bains ;

VU l'arrêté préfectoral n° SP-TH-2021-71 du 15 décembre 2021 portant convocation des électeurs pour l'élection municipale partielle complémentaire de la commune de Nernier ;

ARRETE

Article 1er :

La liste des candidatures à l'élection municipale partielle complémentaire des 30 janvier et 6 février 2022 de la commune de Nernier, déclarées en sous-préfecture de Thonon-les-Bains, est arrêtée comme suit :

- Monsieur Thierry VIDAL ;
- Madame Natalia OURBONAS .

Article 2 :

Monsieur le Sous-Préfet de Thonon-les-Bains et Monsieur le 1^{er} Adjoint de la commune de Nernier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché aux lieux habituels de l'affichage administratif de cette commune.

Le Sous-Préfet,



Richard Daniel BOISSON

